



Congrès des 23 et 24 octobre 2008

MOTION N°2

Le Congrès mandate le bureau pour :

- Défendre à minima les droits des agents de la fonction publique,
- Exiger de l'administration de vrais professionnels dans la gestion des ressources humaines.

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

Pour : 111

o o
o